

CÔTE D'IVOIRE

CONFERENCE DE PRESSE

---

**Bilan du monitoring des médias pendant la campagne du premier tour de l'élection présidentielle**

**Conclusions préliminaires :**

- Un ton neutre dans les médias de l'audiovisuel public mais des temps d'antenne octroyés Laurent Gbagbo nettement supérieurs à ceux des autres candidats.
- *Fraternité Matin* a rempli sa mission de service public en offrant à ses lecteurs une information équilibrée et impartiale sur les 14 candidats en lice
- Les couvertures extrêmement partisans de *Notre Voie*, *Le Nouveau Réveil*, et *Le Patriote* ont parfois donné lieu à de dérapages

**Recommandations et engagements:**

- Reporters sans frontières demande à *La Première* et à la *RCI* d'assurer une couverture plus raisonnable des activités présidentielles de Laurent Gbagbo durant la campagne du second tour.
- Reporters sans frontières encourage le Conseil National de la Presse (CNP) à continuer d'exercer sa plus grande vigilance pour éviter les outrances qui ont nourri les crises dans le passé.
- Reporters sans frontières recommande au Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) d'exercer son rôle de régulateur en faisant preuve d'une plus grande impartialité.
- Reporters sans frontières adressera un courrier à Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara pour leur demander, s'ils sont élus, de s'engager à respecter scrupuleusement la liberté de la presse et à garantir le pluralisme de l'information, notamment en libéralisant l'audiovisuel.

*La Première* (la principale chaîne de télévision du groupe public RTI) et *Radio Côte d'Ivoire* (RCI) ont utilisé un ton neutre à l'égard des 14 candidats en lice durant toute la campagne du premier tour de l'élection présidentielle, mais ont octroyé au président sortant Laurent Gbagbo des temps d'antenne nettement supérieurs à ceux des autres candidats.

La règle de l'égalité de traitement des candidats dans l'audiovisuel public édictée par le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) a été bien respectée dans les programmes spécifiquement dédiés à la campagne, mais la couverture très importante des activités présidentielles de Laurent Gbagbo dans les journaux d'information - qui n'étaient pas autorisés par le CNCA à évoquer la compétition électorale - en a dénaturé l'esprit et a offert au président sortant un avantage important sur ses concurrents.

Reporters sans frontières demande à *La Première* et à la *RCI* d'être plus attentives à ce problème durant la campagne du deuxième tour de l'élection. L'organisation comprend que les médias publics ont le devoir d'informer la population sur les activités du président de la République, mais elle estime que les circonstances particulières d'une élection à laquelle un Président en exercice est candidat imposent à ces médias de se limiter à une couverture raisonnable des activités présidentielles.

Reporters sans frontières se réjouit ainsi de la couverture de la campagne par le quotidien public *Fraternité Matin* qui a rempli sa mission de service public en offrant de manière constante à ses lecteurs une information équilibrée et impartiale sur les 14 candidats en lice, et qui n'a consacré qu'une surface raisonnable aux activités présidentielles de Laurent Gbagbo.

L'organisation invite les trois quotidiens privés *Le Nouveau Réveil*, *Notre Voie* et *Le Patriote*, dont les couvertures de la campagne du premier tour ont été extrêmement partisans, et parfois très agressives, à offrir à leurs lecteurs une information plus équilibrée durant la campagne du second tour. Reporters sans frontières rappelle qu'il est acceptable qu'un organe de presse privé soutienne un candidat dans sa politique éditoriale et qu'il critique ses adversaires, mais que la liberté d'exprimer des opinions ne saurait soustraire le journaliste au respect des règles professionnelles d'éthique et de déontologie. Cela implique qu'il n'utilise en aucun cas ni aucune circonstance de langage haineux ou incendiaire et qu'il traite toujours, avec pondération et rigueur, les sujets susceptibles de nourrir des tensions au sein de la population.

Reporters sans frontières encourage le Conseil National de la Presse (CNP) à continuer d'exercer sa plus grande vigilance pour éviter les outrances et les débordements qui ont contribué à alimenter les crises dans le passé.

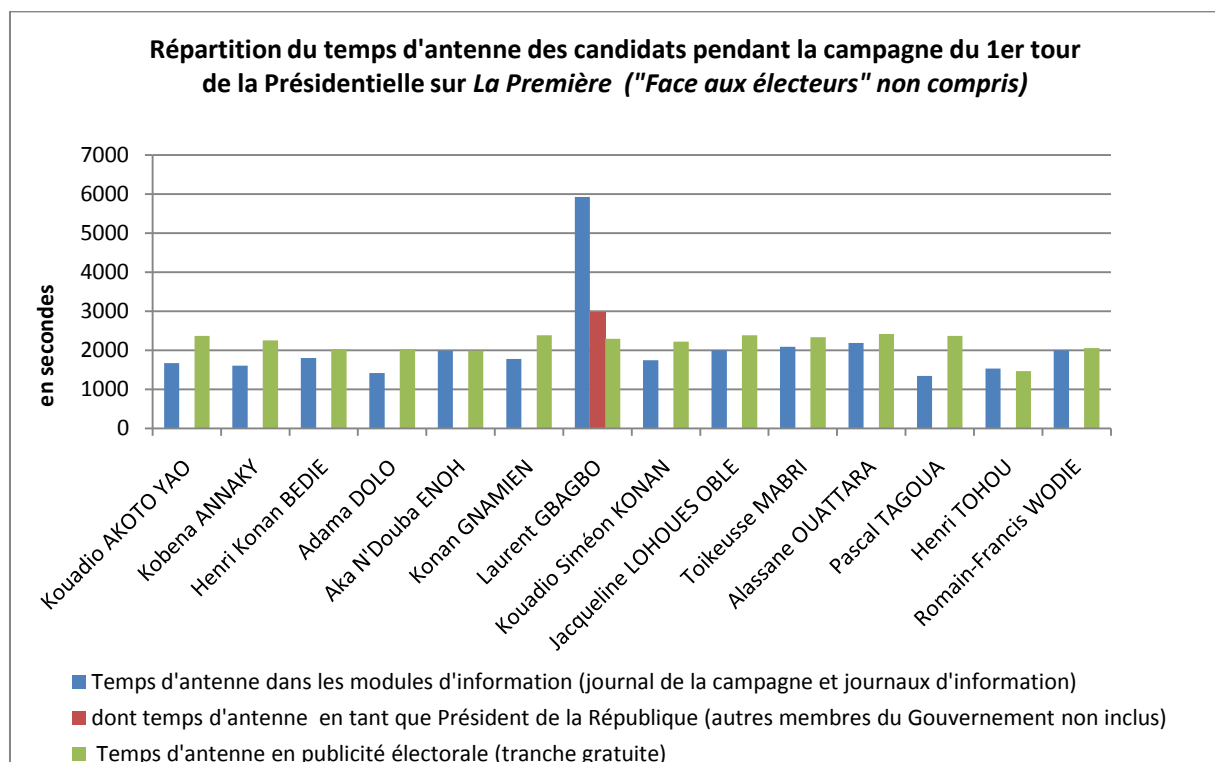
Reporters sans frontières se félicite enfin de la décision du CNCA d'organiser un débat contradictoire entre les deux candidats vainqueurs du premier tour sur *La Première* et la *RCI* durant la campagne du second tour. L'organisation espère que cette décision permettra de restaurer la confiance de ceux des candidats qui ont mis en doute l'impartialité du CNCA en raison, notamment, de son refus de tirer au sort l'ordre de passage des candidats dans l'émission "Face aux électeurs", pour laquelle Laurent Gbagbo a été placé en dernière position, la plus avantageuse.

## La Première – Radio-Télévision Ivoirienne (chaîne publique)

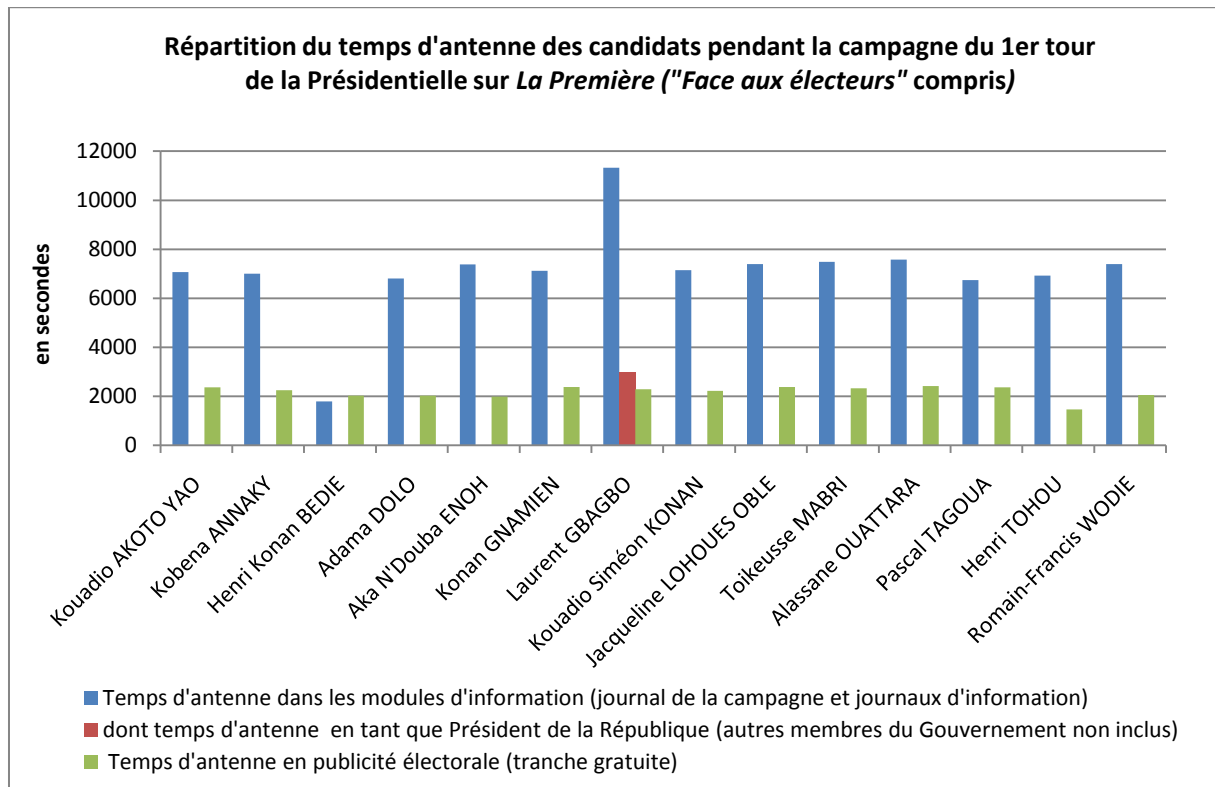
Conformément aux dispositions du CNCA, les programmes dédiés à la campagne électorale de la première chaîne de télévision publique *La Première* se composaient du "Journal de la campagne", durant lequel les journalistes de la chaîne devaient consacrer un reportage de 2 minutes tous les deux jours à chaque candidat (incluant un maximum de 45 secondes de temps de parole directe), de la diffusion de spots de campagne réalisés par les candidats eux-mêmes (Publicité électorale de 5 minutes maximum tous les 2 jours), ainsi que de l'émission "Face aux électeurs", diffusée simultanément sur *La Première* et la *RCI*, et permettant chaque jour à un candidat différent de présenter son programme électoral durant 90 minutes.

Le respect de cette règle était d'autant plus important pour garantir le principe général d'équité que le CNCA avait par ailleurs interdit aux médias audiovisuels privés non commerciaux, incluant les chaînes de télévision émettant dans le nord du pays, de diffuser des programmes sur la campagne électorale. Le samedi 16 octobre, le CNCA a ainsi sanctionné la petite radio communautaire *Radio Abidjan 1* d'une interruption de programmes de deux semaines (toute la durée de la campagne électorale) pour avoir diffusé des programmes relatifs aux activités des candidats.

L'égalité de traitement des candidats dans l'audiovisuel public a été globalement bien respectée dans les programmes spécifiquement dédiés aux élections, tous les candidats ayant en effet bénéficié d'une couverture quantitative à peu près équivalente. Le temps d'antenne de deux à trois fois supérieurs aux autres candidats attribué à Laurent Gbagbo s'explique par la diffusion dans les journaux d'information - qui n'étaient pas autorisés à évoquer les candidats - de longs reportages sur ses activités en tant que président de la République. Le mardi 26 octobre, par exemple, *La Première* a diffusé dans les journaux du matin, de midi et du soir, des reportages d'une durée moyenne de 7 minutes sur les différentes rencontres de Laurent Gbagbo avec la présidente du Libéria en visite d'Etat en Côte d'Ivoire.



Note : Henri Konan Bédié a refusé de participer à l'émission "Face aux électeurs" au motif, notamment, que le CNCA avait refusé de tirer au sort l'ordre de passage des candidats et placé Laurent Gbagbo en dernière position, soit la position la plus avantageuse.



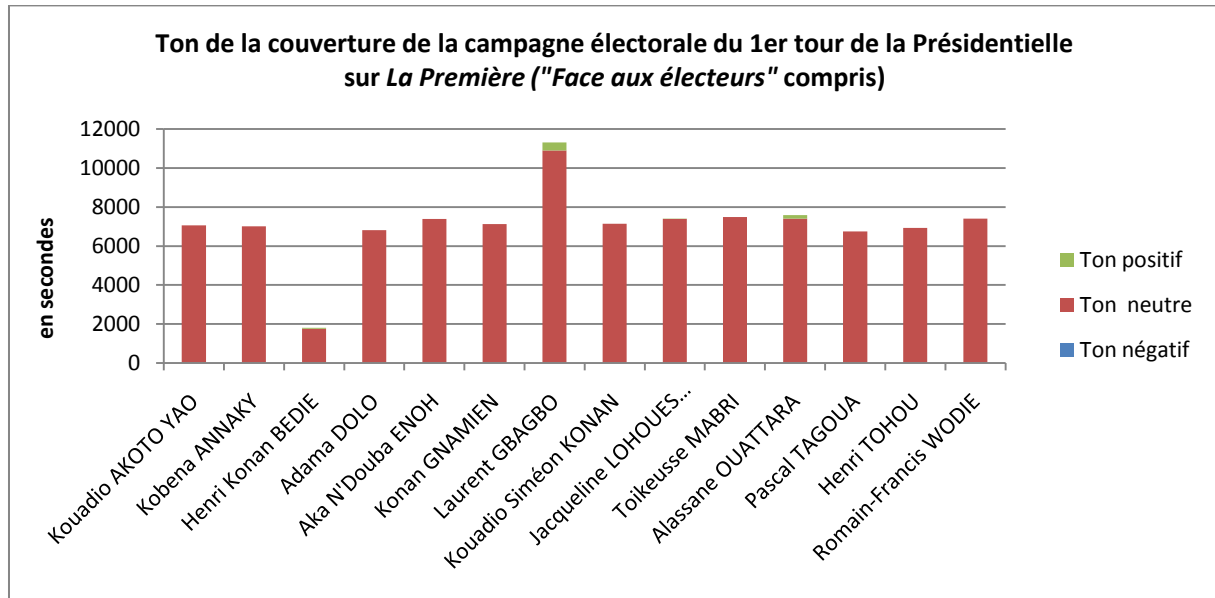
Les trois journalistes sélectionnés au sein des rédactions de *La Première*, de la *RCI* et de *Fraternité Matin* pour interviewer les candidats durant l'émission « Face aux électeurs » ont eu un comportement impartial et très professionnel. Ils ont permis à tous les candidats de présenter leur programme politique tout en leur posant parfois, y compris au président en exercice, des questions pouvant les mettre en difficulté.

Les journalistes de *La Première* ont également utilisé, de manière générale, un ton neutre dans les journaux de la campagne. Quelques écarts de conduite ont été sanctionnés par le CNCA qui a toutefois été accusé par certains candidats de l'opposition de pratiquer une politique du « deux poids deux mesures » favorable à Laurent Gbagbo.

Le CNCA a en effet blâmé un journaliste de *La Première* pour avoir utilisé un ton très favorable à Alassane Ouattara dans un reportage diffusé le samedi 16 octobre, mais il n'a adressé aucun reproche à un autre journaliste de *La Première* qui avait qualifié Laurent Gbagbo de « bienfaiteur du peuple » dans un reportage diffusé la veille.

Henri Konan Bédié a reproché quant à lui au CNCA d'avoir été le seul candidat à qui il a été demandé de modifier le contenu de ses publicités électorales. La première fois pour une phrase jugée trop agressive à l'égard du président en exercice et la seconde pour avoir utilisé un symbole de l'Etat (apparition à l'image de l'ancien président Houphouët Boigny). Henri

Konan Bédié a aussi refusé de participer à l'émission « Face aux électeurs » - une décision également envisagée par Alassane Ouattara – au motif, notamment, que le CNCA avait refusé de tirer au sort l'ordre de passage des candidats et placé Laurent Gbagbo en dernière position, soit la position la plus avantageuse.

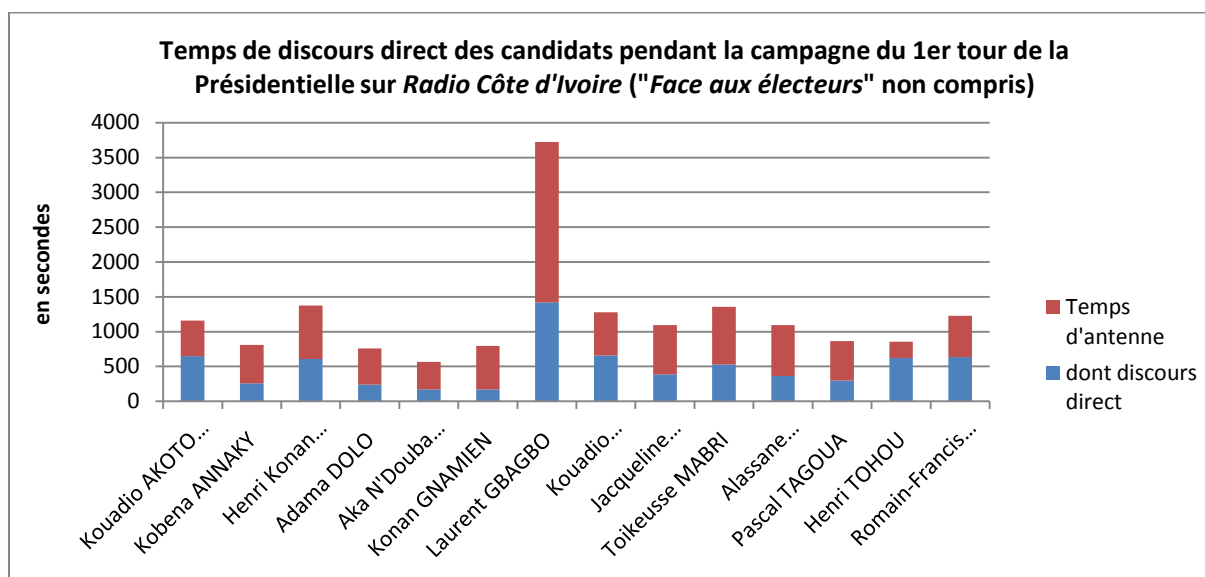
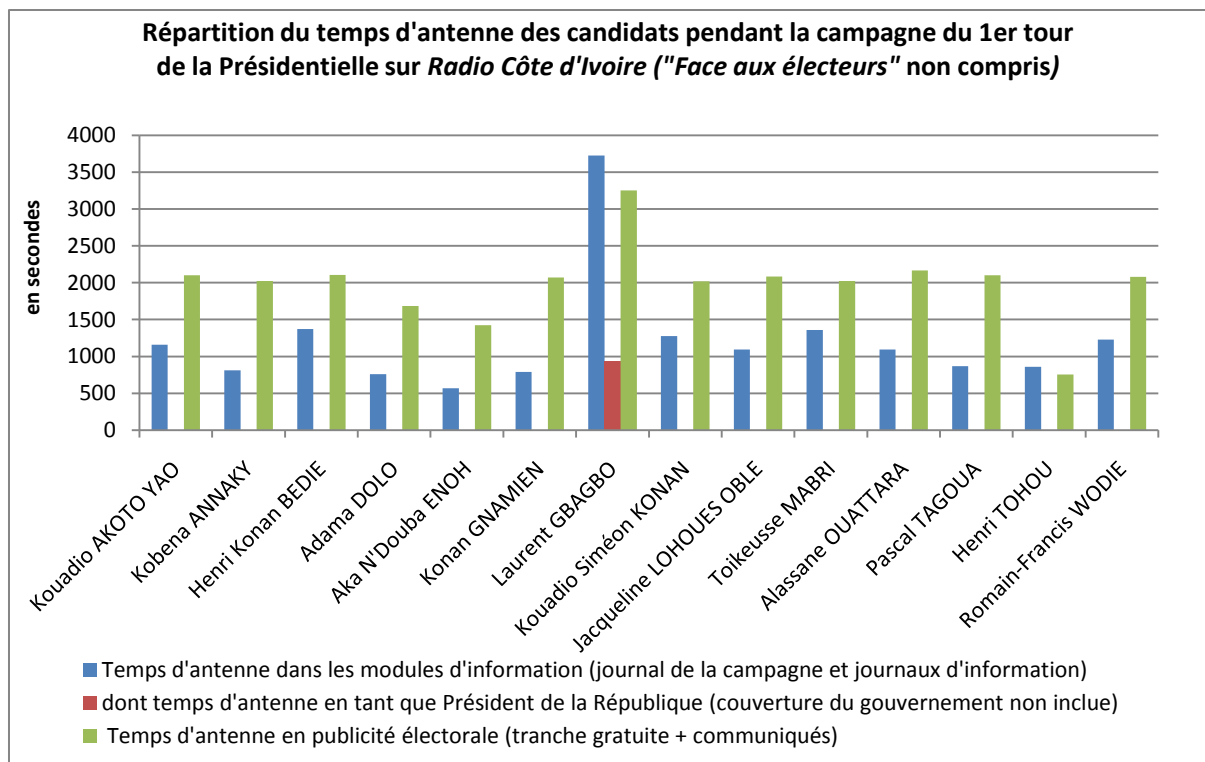


### **RCI – Radio Côte d’Ivoire (station publique)**

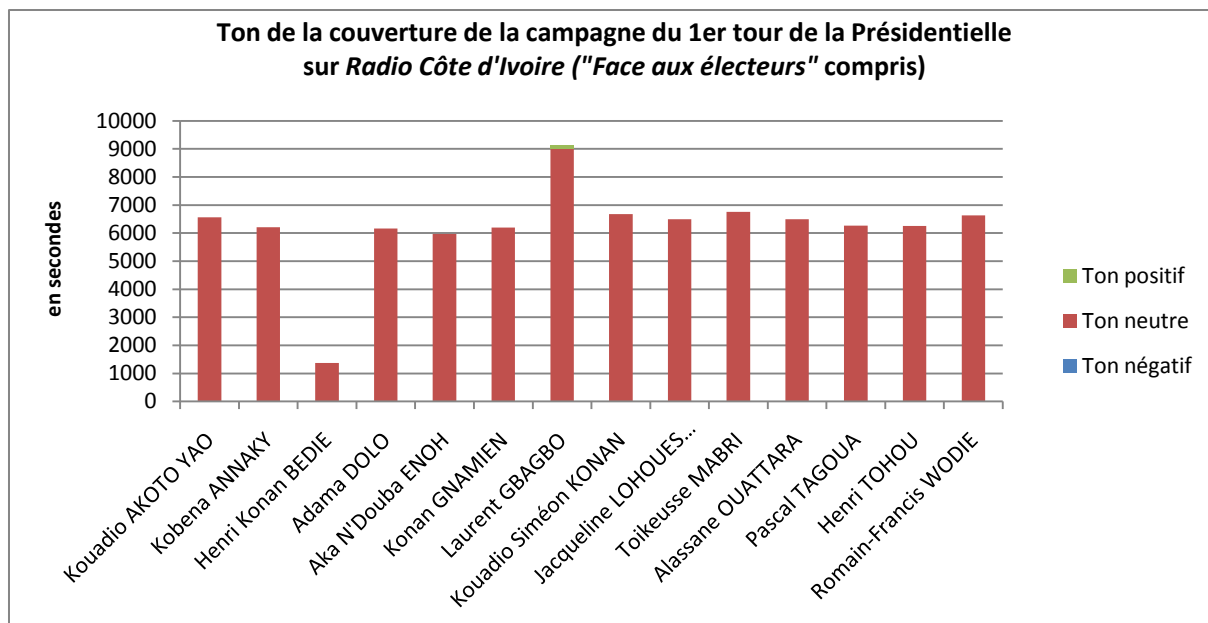
La couverture de la campagne électorale sur la radio publique *RCI* obéissait aux mêmes règles que sur *La Première* : "Journal de la campagne", avec un reportage de 1 min 30 consacré à chaque candidat tous les deux jours, spots de campagne et émission "Face aux électeurs".

Les temps d’antenne nettement supérieurs octroyés au président sortant par rapport à ceux des autres candidats s’expliquent par une couverture très importante des activités présidentielles de Laurent Gbagbo dans les journaux d’information mais également par la diffusion de communiqués achetés par ses groupes de soutien, une pratique constituant pourtant une violation flagrante de la règle édictée par le CNCA qui interdit aux médias audiovisuels d’évoquer la compétition électorale sur des plages commerciales payantes.

La fréquence de cette forme de campagne déguisée, à laquelle s’est ajoutée la diffusion de chansons faisant l’apologie de Laurent Gbagbo, a été très élevée durant les premiers jours de la campagne. Le vendredi 15 octobre, par exemple, un tunnel de communiqués d’environ 10 minutes a informé les auditeurs des lieux et dates des meetings électoraux du président sortant.

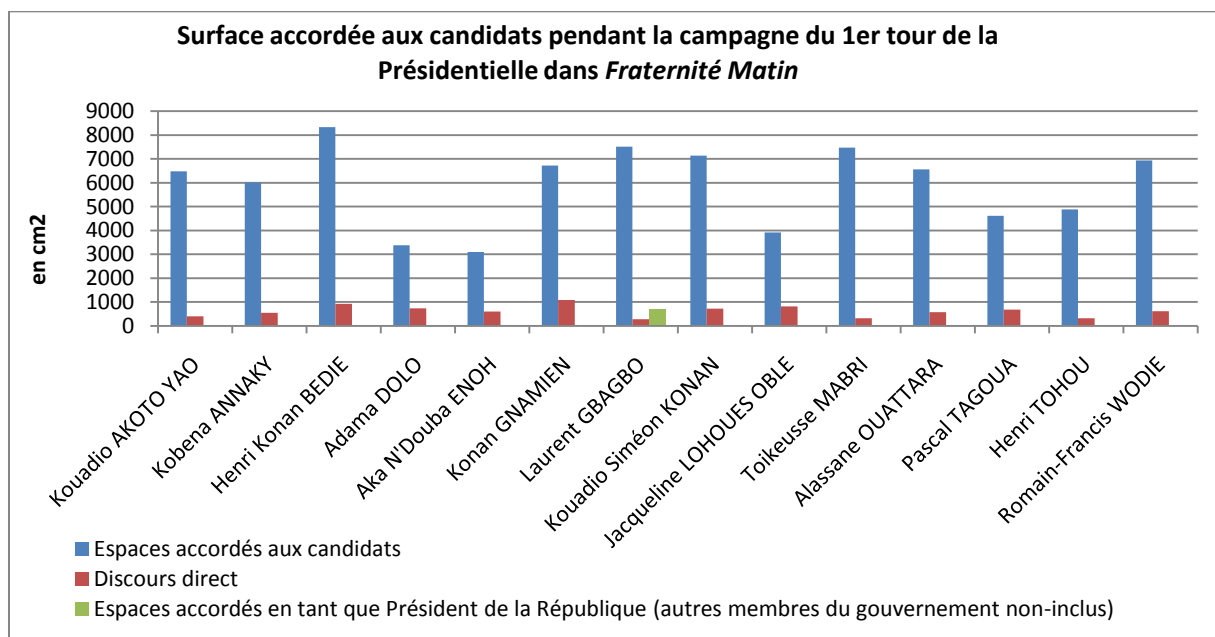


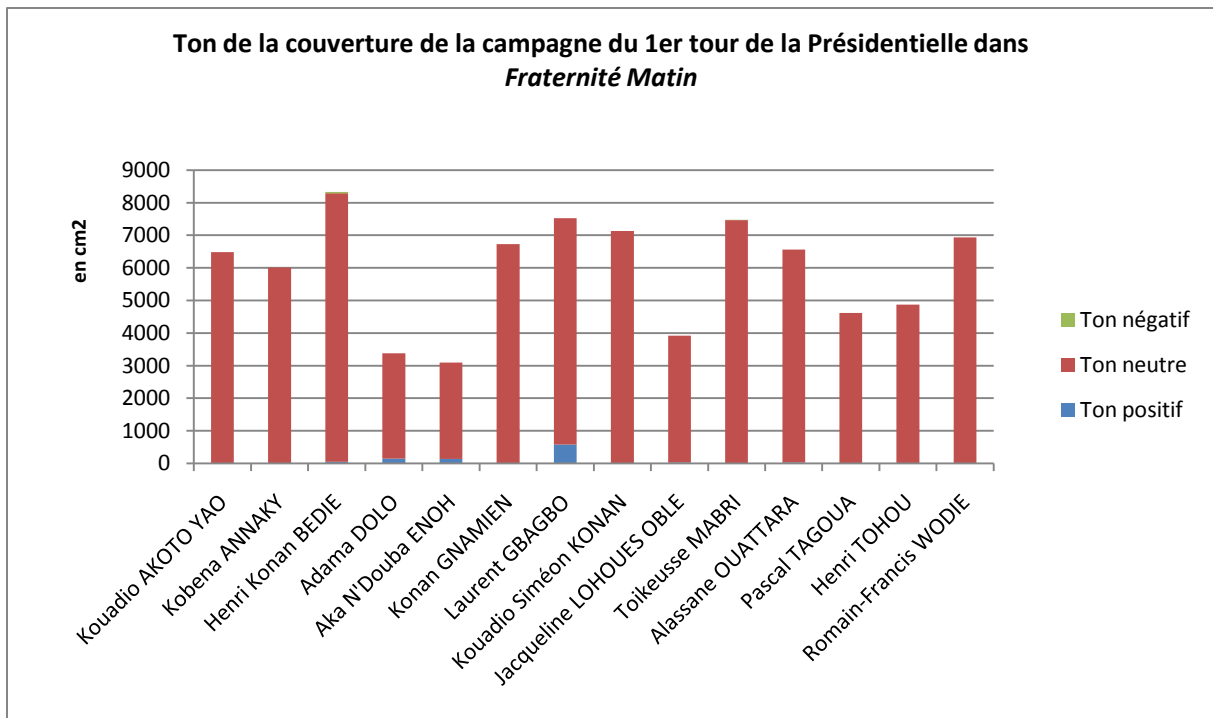
Les journalistes de *la RCI* ont utilisé, de manière générale, un ton neutre et équilibré vis-à-vis de tous les candidats en lice dans les reportages diffusés dans les journaux de la campagne.



### Fraternité Matin (Presse écrite publique)

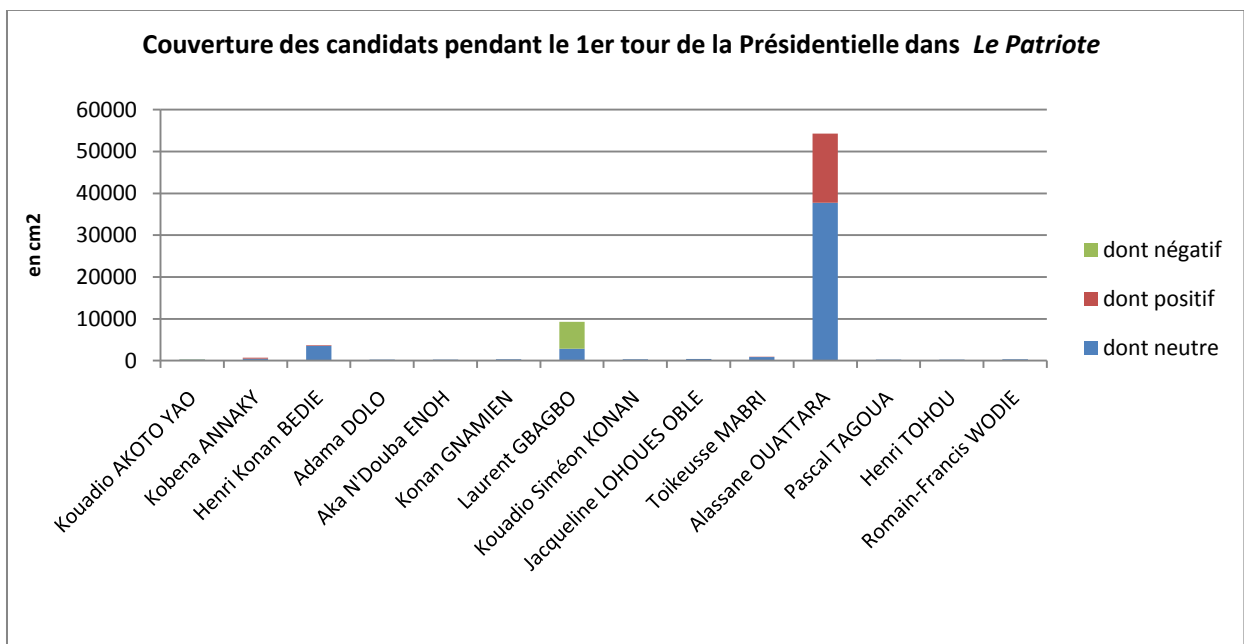
Le quotidien public Fraternité Matin a bien rempli sa mission de service public en offrant à ses lecteurs, de manière constante tout au long des deux semaines de la campagne du 1<sup>er</sup> tour, une information équilibrée et impartiale sur les 14 candidats en lice. Le journal a octroyé une surface globalement équivalente aux trois candidats réputés favoris de l'élection et a utilisé un ton presque systématiquement neutre pour faire le récit de leur campagne ou pour exposer leur programme politique. La couverture des activités présidentielles de Laurent Gbagbo a été raisonnable et n'a pas procuré au président sortant d'avantage sur ses concurrents.

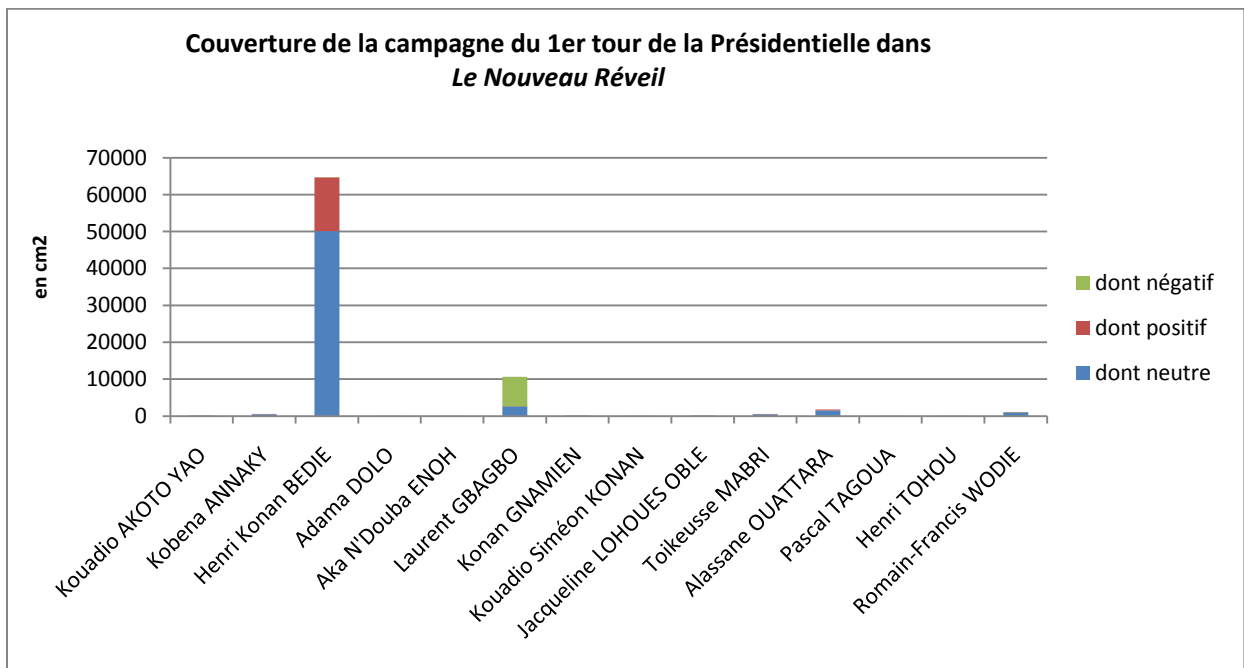
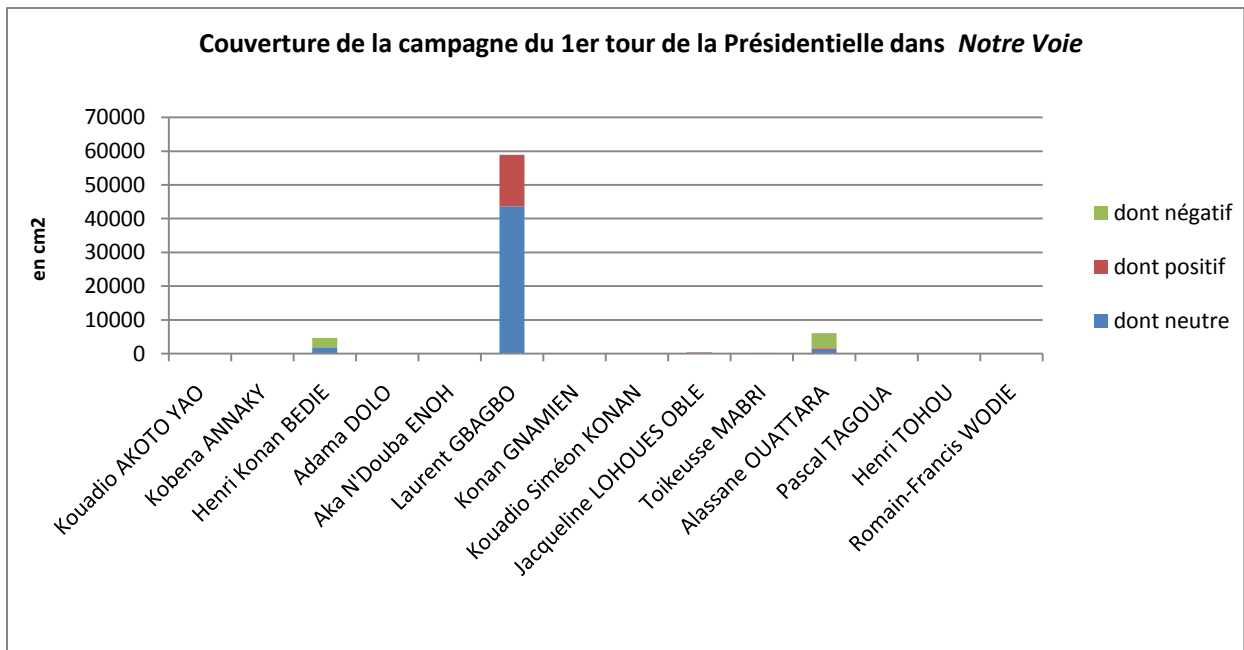




### Presse écrite privée

Les quotidiens privés *Le Patriote*, *Notre Voie* et *Le Nouveau Réveil* ont eu une couverture extrêmement partisane de la campagne électorale. Chacun a octroyé une surface considérable au candidat qu'il soutenait et traité de manière négative l'actualité et le programme du candidat qu'il considérait comme le principal concurrent de son favori. *Le Patriote* (Alassane Ouattara) et *Le Nouveau Réveil* (Henri Konan Bédié), ont ainsi véhiculé une image très négative de Laurent Gbagbo tandis que *Notre Voie*, l'un des principaux quotidiens soutenant le président sortant, a utilisé un ton comparable à l'égard des deux autres candidats.





**Mission.** Reporters sans frontières mène, du 15 octobre 2010 à la clôture du scrutin présidentiel, une mission de monitoring des médias ivoiriens. Conduite depuis Abidjan par une équipe d'observateurs, cette mission a pour mandat de mesurer de manière quantitative et qualitative les temps d'antenne et de parole des différentes forces politiques en lice sur les antennes de la radio et de la télévision publiques, ainsi que l'espace consacré à ces forces politiques dans l'organe public de presse écrite, le quotidien *Fraternité Matin*, et au sein de trois quotidiens privés *Le Nouveau Réveil*, *Le Patriote* et *Notre Voie*. L'objectif de la mission est de veiller au respect des règles d'équité dans les médias publics, et d'équilibre dans les médias privés.

**Méthodologie.** Reporters sans frontières observe et mesure l'équilibre du temps d'antenne des candidats dans tous les programmes en français relatifs aux élections diffusés sur la chaîne de télévision publique *La Première* et sur la radio publique *Radio Côte d'Ivoire* (RCI). Pour la presse écrite, l'organisation compare la surface occupée par chaque candidat et ses soutiens dans les pages du quotidien public *Fraternité Matin*, et de plusieurs quotidiens privés: *Le Nouveau Réveil*, *Le Patriote* et *Notre Voie* durant la campagne du premier tour, *L'Intelligent d'Abidjan*, *Soir Info* et *L'Inter* durant la campagne du second tour. Reporters sans frontières ajoute à cette observation quantitative une analyse qualitative par l'appréciation systématique du ton utilisé par les journalistes et les médias vis-à-vis de tous les candidats dans tous les temps d'antenne et de surface mesurés.